



CAP SUR LA RELANCE : UNE ACTION CONCERTÉE ET DURABLE SUR LE CONTINENT AFRICAIN

Stratégie territoriale pour l'Afrique

Édition produite par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

Ce document est disponible en version électronique à l'adresse suivante :

Quebec.ca/gouv/politiques-orientations/vision-internationale-quebec/strategie-afrique.

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée,
à condition que la source soit mentionnée.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN 978-2-550-90797-8 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2021



**CAP SUR LA RELANCE :
UNE ACTION CONCERTÉE ET DURABLE
SUR LE CONTINENT AFRICAIN**

Stratégie territoriale pour l'Afrique

Mot de la ministre



Chers partenaires,

Je suis très fière de présenter la Stratégie territoriale pour l'Afrique intitulée *Cap sur la relance : une action concertée et durable sur le continent africain*, dont l'objectif fondamental est de renforcer nos liens avec les pays prioritaires de l'action internationale du Québec en Afrique. Riche et diversifié, le continent africain compte 54 pays et de multiples sous-régions qui ont toutes leurs caractéristiques propres. Plus d'une trentaine de pays africains ont développé des plans d'émergence qui contribuent aux fortes croissances économiques observées sur le continent.

Le Québec entretient depuis des décennies des relations privilégiées avec plusieurs de ces pays, que ce soit au sein des instances de la Francophonie, par l'entremise de ses entreprises, ses établissements d'enseignement ou ses organismes de coopération internationale, qui ont su développer au fil du temps des partenariats structurants. Mais le Québec peut faire plus et mieux !

S'appuyant sur des principes de développement durable et de partenariats bénéfiques pour tous, la Stratégie territoriale pour l'Afrique repose sur cinq piliers qui mettent de l'avant l'expertise du Québec et son savoir-faire : l'économie, l'éducation et l'enseignement supérieur, la culture, la solidarité internationale et le renforcement des capacités institutionnelles. En somme, nous développerons une passerelle multisectorielle Québec-Afrique qui nous permettra d'accroître et de diversifier nos échanges avec le continent africain.

Pour renforcer et renouveler son action économique, sociale et politique en Afrique, le Québec misera sur ses forces et ses réseaux existants, au premier chef son réseau de représentations, ses liens avec ses partenaires sur le terrain, son appartenance à la Francophonie, son expertise en solidarité internationale ainsi que sur les nombreuses diasporas africaines au Québec.

Cette vision stratégique ouvre un nouveau chapitre des relations du Québec avec l'Afrique. J'ai bon espoir qu'elle contribuera à la relance économique postpandémique et offrira de nouvelles occasions aux entreprises et aux organisations québécoises de contribuer à la croissance et à la prospérité du Québec et de ses partenaires africains !

Bonne lecture !

Geneviève Guilbault

Vice-première ministre,
ministre de la Sécurité publique,
ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale
et ministre des Relations internationales et de la Francophonie suppléante

Table des matières

Mot de la ministre	4
Introduction et cadre stratégique	4
Introduction	6
Relations Québec-Afrique : fondements, enjeux et possibilités.....	8
Contexte.....	8
Historique des relations du Québec avec l’Afrique.....	9
Essor économique en Afrique : une occasion à saisir	9
Passerelle multisectorielle avec l’Afrique : cinq piliers.....	11
Pilier 1 : Économie	11
Pilier 2 : Éducation et enseignement supérieur	13
Pilier 3 : Culture.....	15
Pilier 4 : Solidarité internationale	16
Pilier 5 : Renforcement des capacités institutionnelles	17
Conclusion.....	18

Introduction

Le 29 novembre 2019, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, Nadine Girault, dévoilait la Vision internationale du Québec (VIQ) intitulée *Le Québec : fier et en affaires partout dans le monde!* Cette vision met l'accent plus explicitement sur la dimension économique de l'action du Québec à l'étranger. Pour mieux négocier ce virage, la VIQ se décline en trois axes qui, tout en conservant une continuité avec les actions antérieures, définissent la nouvelle personnalité internationale du Québec :

1. Une action économique renforcée sur le plan international (commerce, investissement, innovation, attraction de talents);
2. Une mise en valeur de nos réseaux pour en faire de puissants leviers économiques (réseaux politiques, d'affaires et institutionnels, diasporas québécoises à l'étranger, diplomatie d'influence et diplomatie économique);
3. Une modernisation de l'action internationale (nouveaux mécanismes de coordination et de concertation, image de marque, Institut de la diplomatie).

Dévoilée dans un contexte économique et budgétaire pré-pandémique, la VIQ souhaitait notamment recentrer l'action du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) et du réseau de représentations à l'étranger sur des priorités économiques plus affirmées et des objectifs commerciaux et d'investissement plus ambitieux, sans pour autant occulter leur mandat de promouvoir et de défendre les intérêts politiques, institutionnels et culturels du Québec. Les orientations présentées dans la VIQ appelaient à diversifier nos marchés d'exportation et nos partenariats. La VIQ affirme la volonté du Québec de mieux se positionner en Afrique, sur le plan économique notamment, et de se doter d'une stratégie en ce sens. Elle a également donné le mandat au ministère des Relations internationales et de la Francophonie d'élaborer une première stratégie territoriale pour l'Afrique.

Quelques mois après le dévoilement de la VIQ, la pandémie mondiale de COVID-19 a bouleversé l'ordre mondial, ébranlé fortement l'activité économique et altéré les façons de faire dans tous les secteurs d'activité, partout sur la planète. L'action internationale du Québec n'y a pas fait exception. En effet, le rayonnement international du Québec, notamment porté par les missions politiques et économiques, la mobilité étudiante, l'attraction de talents et les programmes de solidarité, s'appuie sur le principe de libre circulation des personnes, principe que la pandémie a fondamentalement remis en question.

Cette crise a par ailleurs démontré la capacité du Ministère et du réseau de représentations du Québec à l'étranger à se réinventer, ainsi que l'importance d'assurer une présence québécoise distincte là où nos intérêts le justifient. Ainsi, le Ministère a su jouer un rôle clé dans des dossiers comme l'importation d'équipements médicaux stratégiques, le rapatriement de voyageurs québécois coincés à l'étranger, la veille stratégique internationale, le soutien aux entreprises et aux travailleurs sur des enjeux transfrontaliers et l'accueil des travailleurs étrangers temporaires, de concert avec les autorités canadiennes. Loin de remettre en question le bien-fondé d'une action internationale québécoise autonome et ancrée sur le terrain, la crise de la COVID-19 en a plutôt réaffirmé la pertinence, voire la nécessité.

La crise de la COVID-19 et ses effets sur l'économie et les finances publiques du Québec imposaient une réflexion sur la VIQ et ses orientations. La VIQ doit désormais se déployer dans un contexte de reprise économique mondiale, mais dans un environnement international qui demeure incertain. À cet égard, force est de constater que le virage économique proposé dans la VIQ n'en devient que plus pertinent. Après la pandémie, l'économie québécoise continuera d'être diversifiée et ouverte sur le monde, et la relance passera largement par les exportations et l'attraction d'investissements et de partenariats étrangers.

Les impératifs de la relance économique confirment également la pertinence de renforcer l'action internationale du Québec en solidifiant ses relations politiques avec les autres États et de continuer à développer des liens forts avec ses partenaires économiques ici comme à l'étranger.

Ainsi, pour tirer pleinement profit des occasions d'affaires sur le continent africain, il est essentiel de maintenir et de développer une diplomatie d'influence sur les enjeux économiques, dont commerciaux. Cette action s'inscrit en conformité et en complémentarité avec le Plan d'action sur la relance des exportations (PARE), piloté par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI), qui a été lancé le 3 mars 2021. Le PARE place d'ailleurs la diplomatie d'influence au cœur des actions structurantes qu'il propose pour la relance.

Ainsi, le présent document s'inscrit tout à fait dans les énoncés et les objectifs présentés dans la VIQ et le PARE, en allant plus loin dans la proposition d'une stratégie territoriale consacrée aux marchés africains. Cette stratégie vise à renouveler et à intensifier l'action du Québec sur ces territoires prioritaires, en rappelant les fondements des relations Québec-Afrique ainsi que les principaux défis et les occasions qui découlent de cette relation. Enfin, il propose des pistes d'actions concrètes adaptées au contexte particulier de chacun des territoires couverts par les représentations québécoises en Afrique.

Relations Québec- Afrique : fondements, enjeux et possibilités

Contexte

Depuis plus de 60 ans, le Québec entretient de forts liens politiques, économiques et institutionnels avec plusieurs pays africains, tant sur le plan bilatéral que sur le plan multilatéral, notamment grâce à son appartenance à la Francophonie institutionnelle. Il a aussi développé une coopération vivante et diversifiée (environnement, éducation, culture, etc.) avec bon nombre de ces pays. Le Québec constitue par ailleurs une terre d'accueil pour plusieurs de ses concitoyens originaires d'Afrique.

Aujourd'hui, les relations du Québec avec ses partenaires africains sont prêtes à franchir une nouvelle étape, amorcée par l'ouverture de trois représentations au cours des dernières années : à Dakar, au Sénégal, en 2016 ; à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en 2017 ; et à Rabat, au Maroc, en 2018. Ces représentations témoignent de la volonté réciproque du Québec et de plusieurs pays africains de s'engager dans un nouveau modèle de partenariat.

Afin de structurer son action en Afrique et d'y mettre en place les leviers pour renforcer son positionnement, le gouvernement du Québec propose une stratégie pour passer de la vision à l'action. Les objectifs de cette stratégie sont les suivants :

- Renforcer les partenariats entre le Québec et les pays africains partenaires ;
- Déterminer les secteurs et les zones prioritaires pour mieux structurer les actions du Québec ;
- Déterminer des leviers favorisant le renforcement du positionnement du Québec en Afrique ;
- Accroître les répercussions et les retombées des actions du Québec en Afrique.

La Stratégie présentée dans ce document est le fruit de plus de 250 consultations menées auprès d'un large éventail d'acteurs québécois actifs en Afrique, notamment des entreprises, des établissements d'enseignement et des organismes de coopération internationale. Ces consultations ont permis de mettre en lumière plusieurs constats et pistes, soit principalement :

- La nécessité d'offrir un meilleur accompagnement aux entreprises, notamment sur le plan financier, pour qu'elles développent de nouveaux marchés en Afrique ;
- La pertinence de renforcer les activités de représentation gouvernementale pour établir des relations de haut niveau avec les partenaires africains ;
- L'occasion de créer des synergies entre les acteurs québécois, notamment ceux qui sont déjà présents en Afrique, pour accroître les répercussions et les retombées des projets menés ;
- L'importance des diasporas africaines présentes au Québec dans le développement de partenariats, notamment commerciaux ou académiques.

Pour renforcer son positionnement en Afrique, le Québec compte s'appuyer sur :

- Son réseau de représentations en Afrique et ses liens avec ses partenaires sur le terrain ;
- Son appartenance à la Francophonie institutionnelle ;
- Son action en solidarité internationale.

Cette stratégie propose plusieurs types de mesures pour renforcer le positionnement du Québec en Afrique et accroître les retombées des projets, tant au Québec que sur le continent africain, tels que :

- De nouvelles solutions financières pour les entreprises québécoises ;
- Des actions diplomatiques et des liens politiques renforcés ;
- Une veille stratégique renforcée pour mieux cibler les occasions d'affaires ;
- Un accompagnement accru des entreprises sur les nouveaux marchés en Afrique ;
- Une promotion ciblée des occasions d'étudier et de travailler au Québec.

Historique des relations du Québec avec l'Afrique

L'Afrique a joué un rôle singulier dans le développement des relations internationales du Québec. C'est en Afrique, par sa participation à l'émergence d'une Francophonie institutionnelle, que le Québec a su donner la pleine mesure de la doctrine Gérin-Lajoie, qui consacre le principe de sa capacité d'exercer ses compétences constitutionnelles sur le plan international.

Grâce à sa participation à la Francophonie, le Québec aura ainsi l'occasion d'exercer ses compétences internes à l'étranger et de renforcer son action internationale, en établissant des liens de coopération avec le monde francophone, particulièrement en Afrique, dans le domaine de l'éducation, une compétence exclusive du Québec.

Depuis les années 1960 et 1970, les relations du Québec avec l'Afrique se sont enrichies et diversifiées au fil du temps. Elles sont aujourd'hui soutenues par une diversité d'acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile. Si la coopération en matière d'éducation et les activités de solidarité internationale occupent toujours une place importante, plusieurs autres domaines d'action s'y sont greffés depuis, ce qui a favorisé la création de passerelles multisectorielles avec le continent africain.

Essor économique en Afrique : une occasion à saisir

- Les experts prédisent que l'Afrique renouera rapidement avec la croissance après le ralentissement occasionné par la pandémie de COVID-19 et que les économies ouvertes et diversifiées seront les mieux placées pour profiter de la reprise au cours des années à venir. Quelques chiffres illustrent bien le dynamisme et les occasions abondantes offertes par le continent africain :
 - En 2018, l'Afrique abritait certaines des économies les plus dynamiques du monde quant à la croissance de leur PIB : le Rwanda (8,6 %), Djibouti (8,5 %), l'Éthiopie (7,7 %), la Tanzanie (7,0 %), la Côte d'Ivoire (6,9 %), le Bénin (6,7 %), le Ghana (6,3 %) et le Sénégal (6,2 %).¹
 - Depuis plus d'une décennie, l'Afrique connaît une croissance annuelle moyenne de son PIB de près de 4 %. En 2018 et en 2019, c'est le tiers des pays africains qui ont connu une croissance de leur PIB supérieure à 5 %.

¹ African Economic Outlook de la Banque africaine de développement

- Depuis le début des années 2000, la taille de la classe moyenne a triplé, passant la barre des 370 millions de personnes. Une augmentation de 66 % de la taille de la classe moyenne est projetée pour 2030. L'augmentation de la taille de la classe moyenne signifie également l'augmentation du pouvoir d'achat d'un large segment de la population.
- La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), projet phare de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et mise en place le 1^{er} janvier 2021, vise à créer un marché unique pour les biens et les services de 1,3 milliard de personnes, basé sur la libre circulation des activités et des investissements. Représentant un PIB de près de 2 600 G\$ US, la ZLECAf deviendrait ainsi l'une des plus importantes zones de libre-échange du monde.
- Le continent africain comptera plus d'un milliard d'internautes d'ici 20 ans². La connectivité continentale permet le déploiement de grands projets, notamment en agriculture et en éducation, sans parler du commerce en ligne, dont les revenus annuels en Afrique ont bondi de 7,7 G\$ US à 21,4 G\$ US entre 2017 et 2020 (+177 %) et seraient appelés à atteindre un peu plus de 46 G\$ US en 2025³.
- Sur le plan des contrats publics, plusieurs des projets d'investissements majeurs sont soutenus et financés par des institutions financières internationales comme la Banque mondiale et la Banque africaine de développement. Le Québec a l'expertise pour se distinguer et intégrer les chaînes de valeur des infrastructures, de l'énergie, des ressources naturelles, des technologies de l'information et du numérique, de l'agriculture et de la formation, notamment.
- Plus de 130 entreprises québécoises, 40 organismes de coopération internationale, l'ensemble des universités québécoises et près de 20 cégeps sont actifs sur le continent africain. Tous contribuent au renforcement des partenariats et stimulent les échanges entre le Québec et l'Afrique. Les retombées de leurs actions sont multiples et contribuent à l'essor du continent dans tous les secteurs.

2 We are social (2020). Digital around the world. [<https://wearesocial.com/us/blog/2020/04/digital-around-the-world-in-april-2020/>].

3 Statista Research Department (2021). *E-commerce revenue in Africa in 2017 to 2025*. [<https://www.statista.com/statistics/1190541/e-commerce-revenue-in-africa>].

Passerelle multisectorielle avec l'Afrique : cinq piliers

La passerelle multisectorielle que le Québec souhaite établir avec l'Afrique repose sur cinq piliers. Il importe de préciser que ces piliers sont autant de priorités interconnectées visant à augmenter le capital humain et à assurer un développement durable contribuant à la paix et au bien-être des populations.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec est conscient que le rôle des femmes et des jeunes dans l'atteinte des objectifs des plans émergents nationaux et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine est prioritaire à tous les niveaux. Le dynamisme des femmes africaines est la pierre angulaire de l'émergence des pays africains. Plus particulièrement, l'autonomisation des femmes africaines profite à l'ensemble des populations de ces pays.

Pilier 1 : Économie

État des lieux

Depuis les cinq dernières années, la balance commerciale entre le Québec et les pays du continent africain tend à s'équilibrer, grâce à une augmentation des exportations et à une diminution des importations. En effet, la balance est passée d'un déficit de 2,4 G\$ en 2016 à seulement 300 M\$ en 2020. Au cours de 2020, les exportations se sont chiffrées à 1,06 G\$, comparativement à 596 M\$ en 2016. Du côté des importations, elles sont passées de 3,06 G\$ en 2016 pour diminuer de façon graduelle à 1,33 G\$ en 2020. Notons par ailleurs que la valeur des exportations pour le secteur des services n'est pas comptabilisée, faute de données statistiques. Or, l'exportation des services est très importante pour le Québec en Afrique, que ce soit en matière de services de génie-conseil, de formation ou encore de renforcement de capacités institutionnelles.

On observe que le nombre d'entreprises québécoises qui exportent des biens vers l'Afrique augmente rapidement. En 2019, 948 entreprises québécoises⁴ ont exporté des biens vers ce continent. Il s'agit d'une augmentation de plus de 25 % depuis 2016, alors qu'on en dénombrait 749 : un rythme de croissance cinq fois plus élevé que la croissance du nombre d'entreprises québécoises exportatrices (4,5 %).

Les échanges entre le Québec et les pays du continent africain ne se limitent pas au commerce de biens et de services. L'approche et le savoir-faire québécois, mis à la disposition des pays africains dans plusieurs secteurs d'activités économiques, font la renommée du Québec et offrent d'importantes occasions d'affaires. La diaspora africaine au Québec conserve des liens d'affaires soutenus avec le continent ; elle est un catalyseur de nos échanges bilatéraux.

⁴ Statistique Canada parle d'*établissements exportateurs* plutôt que d'*entreprises*. Le terme *entreprise* lui a été préféré afin de faciliter la lecture.

Les ambitions du Québec : horizon 2030

La Stratégie territoriale pour l'Afrique vise à contribuer à l'atteinte des objectifs énoncés dans la VIQ et dans le PARE.

- En 2019, la valeur des exportations internationales de biens et de services représentait près de 30 % du PIB québécois⁵, alors que 9 % de tous les emplois au Québec en dépendaient directement⁶.
- L'objectif : diversifier et propulser les exportations internationales et interprovinciales du Québec dans une nouvelle phase de croissance postpandémique pour que leur valeur augmente et atteigne 50 % de celle du PIB⁷.

Pour augmenter la valeur des exportations, le gouvernement du Québec souhaite mieux accompagner les entreprises québécoises en mettant à leur disposition des leviers financiers et des informations stratégiques qui contribueront au développement de nouveaux marchés en Afrique.

Les projets d'envergure développés par des entreprises québécoises, travaillant en consortium, seront encouragés afin que l'implication et l'influence du Québec soient utiles et contribuent au renforcement des relations avec les partenaires africains.

Les zones et les secteurs prioritaires

Les créneaux d'excellence dans lesquels le Québec se démarque sont autant de secteurs dans lesquels le Québec peut appuyer le développement économique de ses partenaires africains :

- 1. Ressources naturelles et industries extractives :** L'innovation québécoise a permis de développer des biens et des services miniers qui se distinguent par leur approche intégrée. Que ce soit en matière d'intelligence artificielle adaptée au secteur minier, d'équipement à la fine pointe de la technologie ou de la formation technique ou supérieure, le savoir-faire québécois dans ce secteur économique d'importance est reconnu sur le continent africain.
- 2. Infrastructures et génie-conseil :** Les besoins en matière d'infrastructures en Afrique sont colossaux. Qu'il s'agisse de routes, de ports, de ponts, de réseaux électriques ou d'aqueduc, le développement économique est tributaire du développement des infrastructures. Selon l'Association des firmes de génie-conseil du Québec, le génie québécois se positionne comme chef de file dans l'exportation de services d'ingénierie, et les firmes québécoises sont actives dans près de 193 pays, dont près d'une cinquantaine en Afrique.
- 3. Agriculture :** Le secteur agricole est le premier employeur dans plusieurs pays africains. L'approche québécoise de coopération agricole contribue au développement économique des agriculteurs en offrant un appui technique, des leviers financiers, une assurance récolte, un renforcement des capacités, une éducation financière ainsi qu'en transmettant un savoir-faire et des technologies adaptés au milieu.
- 4. Énergie et technologies vertes :** L'énergie est la pierre angulaire de l'émergence et de la maîtrise des chaînes de valeur par les pays africains. Ces derniers se sont donné le double objectif d'accroître l'accès à l'énergie tout en atténuant les effets sur les changements climatiques que subissent les pays africains plus que toute région du monde. Le Québec compte des expertises reconnues en énergie, en environnement et en efficacité énergétique.
- 5. Technologies de l'information et du numérique :** L'Afrique comptera plus d'un milliard d'internautes d'ici 2040. Le Québec se distingue dans des domaines cruciaux faisant intervenir les TIC et le numérique, tels que l'éducation, la traçabilité des médicaments ou encore le partage des données agrométéorologiques pour détecter les risques pour les récoltes et éviter les famines.

5 Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Comptes économiques des revenus et dépenses du Québec*, décembre 2020.

6 Statistique Canada, *Emplois dépendant des exportations au Canada, 2017*, novembre 2018.

7 Au cours des 10 dernières années, les exportations totales (biens et services, internationales et interprovinciales) ont représenté en moyenne 46 % du PIB du Québec.

De la vision à l'action : cinq orientations et exemples d'actions

Pour augmenter les exportations québécoises vers le continent africain et soutenir les entreprises québécoises dans leurs projets d'exportation, le gouvernement du Québec met notamment en place des solutions financières et des actions d'accompagnement accrues. En ce sens, il compte :

1. Soutenir les entreprises québécoises dans l'internationalisation de leurs activités en Afrique grâce à une offre de services élargie d'accompagnement et de solutions de financement, comprenant notamment la création d'un capital de 50 M\$ sur cinq ans pour le soutien des projets d'entreprises québécoises visant l'exportation vers le continent africain. Ce capital sera géré par Investissement Québec International ;
2. Accroître les actions de diplomatie économique et de diplomatie d'influence du Québec en Afrique, en cohérence avec la Stratégie économique de la Francophonie, en assurant une présence de haut niveau aux principaux événements économiques et en créant des liens avec les responsables politiques ainsi qu'avec les bailleurs de fonds internationaux ;
3. Développer une intelligence d'affaires à l'égard des marchés africains, notamment en mutualisant l'information stratégique et en effectuant des études de marché sur les secteurs porteurs dans les pays couverts par les représentations du Québec en Afrique ;
4. Renforcer l'attractivité du Québec pour les travailleurs africains, en faisant rayonner l'image de marque du Québec sur le continent africain, notamment lors des missions de prospection et d'attraction de talents ;
5. Développer l'action du Québec en entrepreneuriat jeunesse, notamment en mettant en place une offre de services intégrée en soutien à la jeunesse et au développement de marchés francophones.

Pilier 2 : Éducation et enseignement supérieur

État des lieux

L'éducation constitue l'un des principaux leviers du développement économique. La performance des systèmes d'éducation en matière de qualité et d'accessibilité a une incidence directe sur le dynamisme et la croissance économique des États, à moyen et à long terme⁸.

Les consultations menées auprès des établissements d'enseignement et des acteurs québécois de l'éducation et de l'enseignement supérieur ont permis de dégager les constats suivants :

- Les universités, les cégeps et les centres de formation professionnelle sont présents sur l'ensemble du continent africain, et leurs activités sont multiples : collaborations en recherche, programmes de formation continue, projets de coopération, programmes d'échanges et de transfert d'expertise ;
- Des établissements d'enseignement des trois ordres mènent des activités de recrutement d'étudiants africains.

Selon les données de l'UNESCO, le nombre total d'étudiants internationaux dans le monde est passé de 1,95 million en 1998 à près de 5,57 millions en 2018, une augmentation de 185,6 % en 20 ans. Le Québec suit également cette tendance et attire annuellement un nombre croissant d'étudiants internationaux. Les retombées économiques directes des dépenses des étudiants internationaux au Québec sont estimées à 1,52 G\$, avec une création de 19 700 emplois⁹.

8 Africa Business. *The Effects of the Education System on South Africa's Economic Growth*. [<http://africabusiness.com/2016/11/18/education-system-south-africa/>].

9 Institut du Québec. *Attirer et retenir plus d'étudiants internationaux*. Février 2017. [<https://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2021/02/201702-IDQ-EtudiantsInternationaux.pdf>], p. 7.

Offre éducative québécoise à l'international

L'offre éducative québécoise est reconnue et recherchée sur le continent africain, principalement au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. Il s'agit d'une carte de visite de grande valeur pour le Québec sur le continent. Plusieurs personnalités africaines francophones ont étudié au Québec, ce qui a contribué à l'existence de forts liens entre le Québec et l'Afrique.

Par ailleurs, dans le contexte de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19, la formation à distance développée par les établissements d'enseignement québécois a permis aux étudiants internationaux, dont ceux du continent africain, de poursuivre leurs études malgré les contraintes.

Le modèle québécois de formation professionnelle et technique

Reconnue internationalement, la formation professionnelle et technique au Québec se base sur une approche par compétences qui est en forte demande en Afrique. Ce modèle est bien appliqué à la réalité du terrain et aux besoins de l'industrie.

Les ambitions du Québec dans ce secteur : horizon 2030

- Le Québec souhaite se positionner comme une destination internationale compétitive, attractive et accueillante pour les étudiants en provenance du continent africain.
- Le développement de synergies entre les établissements d'enseignement du Québec contribuera à faire émerger un écosystème de formation, d'innovation et de recherche en Afrique francophone. Il est également primordial de développer et de vitaliser les réseaux des nombreux diplômés africains d'établissements scolaires québécois.

Les zones et les secteurs prioritaires

1. **Le recrutement d'étudiants** : les étudiants francophones ou francotropes et intégrés dans leur milieu d'études sont de bons candidats pour la poursuite de leur carrière au Québec, et ce, même à l'extérieur des grands centres urbains.
2. **La formation à distance et les outils d'apprentissage numériques**, qui sont appelés à se développer encore davantage au cours des prochaines années, constituent un champ d'expertise où le Québec peut se positionner en Afrique francophone.
3. **La formation professionnelle et technique** : la renommée de l'approche québécoise en la matière entraîne une grande demande de la part de plusieurs pays africains. L'adéquation entre les besoins du marché du travail et la formation ainsi que les stages en entreprise répondent directement aux souhaits des gouvernements de renforcer les capacités professionnelles et techniques des jeunes et de stimuler l'entrepreneuriat.
4. **Les partenariats, la recherche et les collaborations en matière scientifique** sont au cœur de la diplomatie scientifique québécoise, et sont appelés à s'intensifier entre le Québec et l'Afrique.

De la vision à l'action : deux orientations et exemples d'actions

La mise en place de mesures de promotion, d'accompagnement et de soutien financier visant à attirer les étudiants africains dans les établissements d'enseignement du Québec favorisera la mobilité des personnes et des connaissances entre le Québec et le continent africain. En ce sens, le gouvernement du Québec se consacrera à :

1. Promouvoir l'offre éducative du Québec en Afrique, notamment par la tenue d'événements virtuels et présentiels destinés aux étudiants africains et par un soutien accru aux établissements québécois dans leurs activités de recrutement ;
2. Favoriser les partenariats, la recherche et la collaboration en matière d'éducation et de science entre le Québec et l'Afrique, notamment en renforçant la diplomatie scientifique québécoise sur le continent.

Pilier 3 : Culture

État des lieux

Selon les données publiées par Statistique Canada, en juin 2019, les produits culturels contribuaient pour 2,8 % du PIB du Québec (11 G\$) en 2017, soit plus de 166 000 travailleurs (3,9 % de tous les emplois).

L'industrie culturelle génère d'importantes retombées en Afrique, avec en tête les secteurs de la télévision et des arts visuels, qui génèrent des millions d'emplois.

Selon l'UNESCO, les pays africains accèdent à Internet en priorité par les téléphones mobiles, ce qui offre de nombreuses occasions pour l'industrie de la vidéo, des jeux et de la musique. Selon le Fonds des médias du Canada, « l'Afrique est un des marchés avec la plus forte croissance de la téléphonie mobile sur la planète et l'accès à Internet par des appareils mobiles et des réseaux cellulaires a permis à plusieurs de passer d'une vie sans télé ou ordinateur à la maison à une vie de connectivité Internet au gré de leurs déplacements¹⁰ ». Si les occasions sont multiples, la connaissance des marchés culturels africains par les entreprises culturelles et les organismes québécois demeure limitée.

Les ambitions du Québec dans ce secteur

Compte tenu de la taille modeste de son marché intérieur, le Québec doit être en mesure de diffuser et de faire rayonner sa culture sur la scène internationale, notamment vers d'autres marchés d'expression française, pour assurer le développement de son milieu culturel. C'est dans ce contexte que le Québec s'appuie sur son appartenance à la Francophonie pour promouvoir ses industries culturelles et ses productions artistiques sur le continent africain.

Ainsi, le gouvernement du Québec entend contribuer à l'émergence de partenariats culturels structurants et accroître la place occupée par les productions culturelles québécoises en Afrique, et ce, tant sur place que dans l'environnement numérique.

Les zones et les secteurs prioritaires

1. Plusieurs secteurs culturels offrent des perspectives intéressantes aux artistes et aux entreprises culturelles, particulièrement au Maghreb et en Afrique de l'Ouest. Les industries de la musique, du cinéma et du livre suscitent notamment de l'intérêt de la part des professionnels.
2. La question de la découvrabilité des contenus culturels québécois en sol africain devra être un élément des stratégies de développement de marchés.

De la vision à l'action : deux orientations et exemples d'actions

L'analyse des marchés culturels africains, tant physiques que numériques, permettra de mieux cibler les événements phares sur le continent dans tous les secteurs culturels et de mieux positionner les productions québécoises, et contribuera à accroître la découvrabilité des productions culturelles québécoises dans l'environnement numérique africain.

En ce sens, le gouvernement du Québec agira afin de :

1. Renforcer le rayonnement et la diffusion des productions culturelles québécoises en Afrique, notamment en consolidant les relations avec les programmeurs africains des grands événements culturels et en favorisant la conclusion de partenariats entre organismes et opérateurs culturels ;
2. Renforcer la diplomatie culturelle auprès des partenaires africains en assurant une participation de haut niveau aux grands rendez-vous culturels africains et en soutenant les événements culturels majeurs des diasporas africaines au Québec.

¹⁰ *Ibid.*

Pilier 4 : Solidarité internationale

État des lieux

Depuis plus de 50 ans, le gouvernement du Québec contribue à l'effort de solidarité internationale. Les pays africains francophones figurent parmi ses principaux partenaires. Pilier de ses relations avec l'Afrique, les actions québécoises contribuent à la paix et à la stabilité économique, à l'égalité, à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation économique, en particulier pour les jeunes et les femmes.

- La solidarité internationale favorise par ailleurs le développement de collaborations politiques, économiques et institutionnelles.
- L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) : une soixantaine de membres employant plus de 700 personnes dans 13 régions du Québec, sans compter les 9 000 bénévoles et coopérants volontaires engagés à leurs côtés à travers la planète.
- Une quarantaine de ces organismes sont plus particulièrement actifs dans les pays d'Afrique¹¹ et disposent de 35 bureaux sur le continent. L'AQOCI est un partenaire de premier plan du gouvernement du Québec en matière de solidarité internationale.

Les ambitions du Québec dans ce secteur : horizon 2030

En misant sur son expertise et en favorisant une meilleure synergie entre les différents acteurs de la solidarité internationale, le Québec souhaite apporter une contribution significative à l'amélioration des conditions de vie et à l'autonomisation des populations africaines. Les initiatives soutenues seront ancrées dans les priorités locales et nationales des pays hôtes.

Les zones et les secteurs prioritaires

Le partage de la langue française avec de nombreux pays africains favorise la relation de confiance et le transfert d'expertise. C'est donc tout naturellement que l'Afrique francophone constitue le principal territoire de déploiement de la solidarité internationale québécoise.

Par ailleurs, en misant sur la formation et le renforcement des capacités, l'action québécoise de solidarité internationale ciblera les secteurs jugés prioritaires par les collectivités locales et pour lesquels le Québec possède une expertise reconnue et peut donc apporter une réelle valeur ajoutée : entrepreneuriat et économie sociale ; insertion socioprofessionnelle et autonomisation économique des jeunes et des femmes en particulier ; égalité entre les femmes et les hommes ; agriculture et sécurité alimentaire ; droits de la personne et lutte contre la discrimination ; santé ; énergie et électrification durables ; environnement et adaptation aux changements climatiques.

Il convient de souligner que le Québec poursuivra son action visant la pleine mise en œuvre de la Stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles, adoptée lors du Sommet de la Francophonie à Erevan, en novembre 2018.

De la vision à l'action : orientation et exemple d'action

Renforcer l'engagement du Québec en solidarité internationale afin de favoriser et de consolider les partenariats entre les OCI du Québec et des organisations en Afrique et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations locales.

1. Favoriser et consolider les partenariats entre les OCI du Québec et des organisations en Afrique dans une perspective de développement économique durable, notamment en mettant sur pied des tables multiacteurs menant à la réalisation de projets leviers dans les domaines d'expertise du Québec.

¹¹ Les principaux pays d'intervention sont le Sénégal, le Burkina Faso, le Bénin, le Mali et la République démocratique du Congo.

Pilier 5 : Renforcement des capacités institutionnelles

État des lieux

La croissance économique dans plusieurs pays d'Afrique s'est accélérée au cours des dernières années. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) souligne toutefois que cette croissance n'a pas permis une amélioration optimale du bien-être des populations compte tenu du fait que le continent possède la plus faible corrélation au monde entre croissance du PIB et croissance des indicateurs de bien-être.

Le gouvernement du Québec met son expertise à la disposition de ses partenaires africains pour appuyer et renforcer les capacités institutionnelles des gouvernements. L'engagement du Québec en matière de renforcement de la gouvernance démocratique se manifeste notamment auprès des réseaux institutionnels de la Francophonie, leviers majeurs pour l'action francophone, considérant leur capacité d'agir et les résultats concrets de leurs activités sur le terrain.

D'autre part, l'Assemblée nationale du Québec est membre de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) depuis 1975, laquelle regroupe 88 parlements et organisations interparlementaires.

Depuis plus de 45 ans, l'École nationale d'administration publique (ENAP) se distingue sur la scène internationale et particulièrement en Afrique francophone, où elle offre des services-conseils et de la formation en administration publique en partenariat avec les gouvernements et les Écoles nationales d'administration (ENA) africaines. Au fil des ans, l'ENAP s'est spécialisée dans le perfectionnement de gestionnaires publics et les services-conseils aux gouvernements. Elle est un fleuron québécois connu et reconnu en Afrique francophone.

Avec l'appui des institutions financières internationales, plusieurs pays africains sont engagés dans de grands chantiers de réforme de l'État tels que la modernisation de la fonction publique, le gouvernement en ligne et la décentralisation des services publics. L'expertise québécoise est bien positionnée pour répondre aux besoins des partenaires africains.

Les ambitions du Québec dans ce secteur : horizon 2030

L'action du gouvernement du Québec s'inscrit dans les efforts conjoints de renforcement de capacités institutionnelles et de partage d'expertise et de connaissances. En conformité avec ses engagements internationaux, dont ceux contractés au sein de l'OIF, le Québec entend mobiliser encore davantage ses institutions et son expertise pour contribuer au renforcement des capacités des gouvernements africains.

Zones et secteurs prioritaires

Compte tenu de la langue commune, l'Afrique de l'Ouest et le Maghreb constituent des zones d'actions privilégiées pour le Québec, particulièrement sur les questions concernant l'administration et les politiques publiques, la gouvernance, les droits de la personne, la démocratie et la justice.

De la vision à l'action : orientation et exemple d'action

La mobilité des experts demeure une priorité pour favoriser l'échange d'expertise dans des domaines où le Québec se démarque. Que ce soit en mode présentiel ou virtuel, le gouvernement du Québec souhaite soutenir le rayonnement de l'expertise québécoise en Afrique francophone ainsi que le partage de bonnes pratiques, et ce, en matière d'administration publique et de gouvernance, de droit, de justice, de processus électoraux, de participation citoyenne, de protection des données, d'éducation et de formation professionnelle et technique, de gestion environnementale ou de développement de politique culturelle. En ce sens, le gouvernement du Québec pourra par exemple favoriser les prêts d'experts en mode présentiel ou virtuel dans une perspective de partage de connaissances.

Conclusion

Le Québec a développé au cours des dernières décennies des liens riches et diversifiés avec plusieurs pays africains, que ce soit grâce à son appartenance à la Francophonie institutionnelle, aux activités de ses entreprises et de ses établissements d'enseignement sur le territoire ou encore par ses actions de solidarité internationale sur le continent.

Au cours des dernières années, l'Afrique s'est démarquée par son dynamisme économique. Plusieurs pays africains affichent des taux de croissance économique élevés et lancent de vastes projets de relance économique, parmi lesquels la construction et la modernisation d'infrastructures occupent une place de choix. On assiste également au développement d'une classe moyenne. Le continent connaît en outre un boom démographique, et on prévoit qu'en 2050, 85 % des locuteurs francophones du monde seront Africains.

Fruit de consultations menées auprès de plus de 250 personnes et organisations actives en Afrique et provenant des secteurs du commerce, de la finance, de l'éducation, de la culture, des institutions publiques et de la coopération internationale, cette stratégie constitue une feuille de route qui guidera les actions du Québec sur le continent à l'horizon 2030. Elle favorisera des ancrages et des partenariats durables, tout en créant des synergies entre les différents acteurs en présence, permettant ainsi d'accroître la portée des projets et d'en augmenter les retombées.

La Stratégie territoriale *Cap sur la relance : une action concertée et durable sur le continent africain* est constituée de cinq piliers : 1) l'économie; 2) l'éducation et l'enseignement supérieur; 3) la culture et l'identité; 4) la solidarité internationale; 5) le renforcement des capacités institutionnelles. Il s'agit en outre de domaines où le Québec possède des expertises et des savoir-faire reconnus.

Pour solidifier sa présence en Afrique, le Québec pourra également compter sur un réseau de trois représentations sur le territoire (Dakar, Abidjan et Rabat), sur ses liens avec les multiples organisations québécoises actives en Afrique, sur la diaspora africaine présente au Québec ainsi que sur les Africains ayant fait leurs études au Québec. En somme, cette stratégie a comme ambition de devenir une véritable passerelle multisectorielle avec le continent africain, au bénéfice mutuel des populations africaines et québécoises.

